



## Bulletin municipal

### **Réunion du 09 septembre 2008**

**Présidence** : M. Alex LESBROS, Maire

**Présents** : Mesdames Delot Maryline, Bourgaux Nicole, Minet Françoise et Pelletier Marie-Jeanne, Messieurs Marlière Martial, Maertens Pascal, Da Fonseca André, Degrande Pascal, Hinz David, Benoît Philippe, Dran Eric, Duplouy Sylvain, Nettelet Vincent.

**Absent excusé** : M. Bailly Frédéric

Assistait également Mme Céline Delimauges, secrétaire de Mairie  
M. Martial Marlière est désigné comme secrétaire de séance

o o o o o

### **C.D.D.L. (Contrat Départemental de Développement Local)**

Il est demandé, dans le but d'établir un programme et dans celui d'obtenir des subventions, l'établissement d'une liste de projets s'étalant sur six ans. Le conseil municipal a donc réfléchi à ces projets. En voici quelques-uns : réaménagement total de la cuisine de la Mairie, aménagement des abords de l'étang communal, réfection du clocheton de l'église et de la salle des fêtes de l'école, aménagement de la cour de la mairie, travaux de voirie sur les trois dernières années, etc....

### **GRILLES DE L'ECOLE**

Après étude de différents devis par la commission des travaux, le conseil municipal a choisi l'entreprise Potterie de Vendeuil pour les travaux de remplacement des grilles du groupe scolaire côté rue Jules Ferry.

## **SALLE INFORMATIQUE ECOLE**

Comme prévu par la commission des travaux, l'installation électrique de la salle informatique du groupe scolaire va être mise aux normes. Le devis de l'entreprise PLATRELEC a été accepté par le conseil municipal.

## **ARF**

Un nouvel article du code de l'environnement issu de la loi du 1<sup>er</sup> août 2008 sur la responsabilité environnementale donne aux municipalités la possibilité de porter plainte pour non respect de l'environnement. Le conseil municipal à l'unanimité, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour déposer ladite plainte.

## **PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

Pour représenter la municipalité lors des réunions de la commission chargée d'élaborer le PLU, M. DRAN Eric remplacera désormais M. MAERTENS Pascal, précédemment nommé.

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'OISE AVAL ET DE SES AFFLUENTS :**

M. DEGRANDE Pascal représentera la commune auprès de ce syndicat en remplacement de Mme BOURGAUX Nicole.

## **REGLEMENT DE L'ETANG COMMUNAL**

Après une réunion regroupant la commission « étangs – bois », le président de l'association de pêche ainsi que le président de la chasse aux marais, il a été établi un nouveau règlement de l'étang communal. Celui-ci sera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et distribué aux pêcheurs et chasseurs.

## **C.C.A.S. brocante**

Monsieur le Maire et les membres du CCAS tiennent à remercier tous les participants à la brocante du mois dernier. Le résultat financier permettant, malgré le mauvais temps, de maintenir les activités du Centre Communal d'Action Sociale.

oooo

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Bilan des associations**

Chaque association devra faire parvenir au secrétariat de Mairie le bilan annuel de ses activités pour la prochaine réunion du conseil municipal.

### **Panneau cinémomètre**

Le panneau « cinémomètre » annoncé dans le précédent bulletin ne sera installé qu'en décembre, vu les nombreuses demandes des communes.

### **Dégradations allée des tilleuls**

Une nouvelle fois les lampes au sol ont été cassées. Lamentable. La municipalité a demandé des devis mais ces travaux sont très onéreux.

**Atelier Parents-bébés** : L'atelier parents bébés «A petits pas » organisé par le Centre Social de Moÿ de l'Aisne aura lieu tous les jeudis de 09h30 à 11h30 en Mairie.

**Inscription sur les listes électorales** : Les nouveaux Vendeuillois sont invités à venir en Mairie avant le 31 décembre, munis d'une pièce d'identité afin de s'inscrire sur les listes électorales de la commune.

**Recensement militaire** : Les jeunes gens nés en août, septembre et octobre 1992 doivent obligatoirement venir se faire inscrire en Mairie.

oooo

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Comme précédemment annoncé, une bibliothèque va voir le jour. Une réunion ouverte à tous se tiendra le mercredi 24 septembre 2008 à 19 heures, salle de réunions de la Mairie, pour définir son fonctionnement (tarification, horaires d'ouverture, prêt de livres etc...) De nombreux livres ont déjà été offerts par de généreux habitants. Les nouveaux dons seront les bienvenus.

### **OPERATION « BRIOCHES »**

Comme tous les ans, l'association « Les Papillons Blancs » sollicite les municipalités à participer à une journée d'appel à la générosité publique. Les membres du conseil municipal passeront donc le **samedi 11 octobre** prochain pour solliciter à la population.

**DECHETTERIE** : Depuis le 1<sup>er</sup> août 2008 et jusqu'au 18 octobre 2008, la déchetterie de Moÿ de l'Aisne a changé ses horaires, nous vous les communiquons en fin de bulletin. Vous trouverez également les horaires d'hiver valables à compter du 18 octobre 2008.

### **SERVICE DE RAMASSAGE DES FERRAILLES ET DES ENCOMBRANTS A DOMICILE**

: Pour bénéficier de ce service de ramassage à domicile effectué par la communauté de communes, vous devez contacter la mairie de Vendeuil au 03.23.07.82.47 afin de donner vos coordonnées et la nature des objets à enlever. Les services de la C.C.V.O. se chargent ensuite du ramassage en regroupant les demandes.

### **PRIME « À LA CUVE »**

La prime à la cuve est renouvelée pour 2008-2009. Elle est assujettie à certaines conditions. Elle concerne notamment le « fioul domestique pour le chauffage de la résidence principale ». Le demandeur doit être non imposable et présenter une facture de fioul (date de la facture comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 mars 2009). Les formulaires sont disponibles en mairie.

## **REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Pour 2009, la C.C.V.O. propose le prélèvement automatique mensuel ou à échéance de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Les personnes intéressées par cette formule doivent le faire savoir par téléphone, courrier ou courriel aux coordonnées ci-dessous. A réception de votre demande, la CCVO vous adressera les documents à lui retourner complétés et accompagnés d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Communauté de communes de la vallée de l'Oise  
Route d'Itancourt  
Mézières sur Oise  
BP 29  
02610 MOY-DE-L' AISNE

Téléphone           03.23.66.86.94.  
Télécopie           03.23.66.86.98.  
E mail               [contact@ccvo.fr](mailto:contact@ccvo.fr)

Attention, les documents devront être retournés complétés avant le 15 octobre 2008 pour être effectifs en 2009.

oooo

*Il est rappelé à la population que toute intervention d'entreprise coûte à la commune et remercie celle-ci de prendre patience quand une ampoule de l'éclairage public est grillée. La municipalité préfère attendre pour regrouper les changements et ainsi diminuer les frais que représentent de tels déplacements.*

*Désormais, chaque ampoule blanche grillée sera remplacée par un éclairage orange.*

oooo

**Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 21 octobre 2008.**

## **Rappel des festivités prévues**

### ***Samedi 20 septembre***

Journée détente organisée par l'association de pêche de Vendeuil

### ***Samedi 27 septembre***

Repas dansant « surprise » organisé par le Comité des Fêtes

### ***Samedi 18 octobre***

Repas dansant déguisé sur le thème d'Halloween organisé par l'Association des Parents d'élèves

### ***Samedi 31 octobre***

Repas spaghetti organisé par le Club de Football

oooo

## **Rentrée sportive à Vendeuil**

Dynamic's Gym : L'association propose des cours de gymnastique (abdos, step, muscu, ...) tous les mardis de 19h15 à 20h30, salle de la Mairie. Renseignements et inscriptions auprès de Mme NERON Muriel au 03.23.07.82.83

Football Club de Vendeuil : L'entraînement pour les jeunes de l'école de Football a lieu le mercredi de 15h30 à 17h00 au stade de Vendeuil. Renseignements et inscriptions auprès de M. LEPOLARD Dominique au 03.23.56.41.67

The Country Club in Vendeuil : Les cours de danse country ont lieu chaque lundi de 18h30 à 20h00, salle de la mairie. Renseignements et inscriptions auprès de Mme JACQUEMINTE au 06.75.70.84.78